Zeitschrift: Der Kreis : eine Monatsschrift = Le Cercle : revue mensuelle

Band: 18 (1950)

Heft: 1

Artikel: Au seuil d'un demi-siècle

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-567396

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Au seuil d'un demi-siècle

Avec l'année 1950 nous entrons dans la deuxième moitié du 20ème siècle et force nous est de constater à nous, enfants du siècle passé, que nous vieillissons. Je le dis sans mélancolie, c'est la vie et rien d'autre. Est un sage celui qui regarde les choses en face.

Nous avons eu la jeunesse, nous aussi, et peut-être une jeunesse sinon moins dure tout au moins plus stable que les jeunes d'aujourd'hui. Certes, nous avons dû travailler plus durement et plus longuement et l'enfance de plus d'un d'entre nous n'a pas toujours été heureuse.

Avant 1914 le progrès social était quasi inexistant, il n'y avait ni semaine de 40 heures, ni vacances payées et pas rares étaient les corps de métier qui travaillaient même le dimanche matin.

Maintenant nous vivons dans le siècle de la jeunesse. Que ne faiton pas pour elle, tant pour son éducation physique et morale que pour ses loisirs et plaisirs. Et c'est ma foi une belle jeunesse qui en résulte, une jeunesse insouciante et souvent mal préparée à la dureté de la vie qui l'attend. Car, malgré tous les progrès sociaux et autres, la vie est devenue difficile, instable et souvent sans lendemain. Elle exige des caractères forts. Le sont-ils toujours forts ces jeunes, qui connaissent de la vie surtout le bon côté? J'en doute, mais je ne veux pas développer ma pensée plus loin, de peur de tomber dans le pessimisme. Ce n'est pas là mon but qui veut plutôt être rétrospectif.

La question qui nous intéresse particulièrement, est de savoir comment l'homosexualité était considérée dans le monde et en Suisse plus spécialement durant ce demi siècle. Si aujourd'hui on en parle assez librement, souvent avec un accent moqueur et que, dans presque toutes les revues et même dans certaines pièces de théâtre, ce thème a trouvé son entrée, on en avait une "sainte horreur" au début du siècle. Le chantage avait libre cours. Mais malgré cela nous connaissons par exemple à Zurich l'existence d'une société de messieurs qui se réunissaient régulièrement et dont Rolf m'a montré une photo l'autre jour. Ces messieurs moustachus aux faux-cols hauts de 10 cm nous font bien sourire aujourd'hui. Plus tard, c'est notre chère Mamina qui pendant de nombreuses années a dirigé notre "Cercle", non sans subir d'attaques violentes de la part d'hebdomadaires douteux tels que le "Gugus" et la "Lanterne".

Est venue l'année 1942 et avec elle la reconnaissance de notre état particulier dans le Code pénal suisse. Nous avons le grand bonheur d'avoir possédé pendant les années difficiles du nazisme, où dans le monde entier on a dû constater une régression de compréhension vis-à-vis de nous et pendant qu'en Allemagne on a torturé nos semblables, un homme comme Rolf. Il a toujours défendu notre cause et a su se faire respecter par les autorités. Il a essayé et essaie encore par l'élévation morale de ses pensées de faire changer l'opinion que le grand public se fait de nous. C'est un travail dur et souvent ingrat, mais qui nous donne le droit d'espérer en un avenir meilleur et de garder le sourire.